

L'enjeu du libre accès sur la médication familiale est de désengorger le système de soin et de réduire la prise en charge par la sécurité sociale de la petite pathologie. 27 € par an et par habitant en automédication⁽¹⁾, c'est le panier moyen que le Gouvernement espère faire augmenter en autorisant le pharmacien à mettre en libre accès un certain nombre de références d'automédication.

Médication familiale en libre accès : après la polémique, parlons vrai !

Après la polémique lancée par la grande distribution, Forum Santé, premier réseau de pharmaciens indépendants sous enseigne, s'engage dans le débat de la médication familiale.

> 5 familles de pathologies - 220 spécialités de médicaments mais pas 100% de choix pour le patient :

L'AFSSAPS est mandatée pour établir la liste des médicaments qui seront concernés par le libre accès selon 5 familles : 1) Voies respiratoires

2) Douleurs et fièvre 3) Mieux-être dont sevrage tabagique, veinotoniques et vitamines 4) Troubles digestifs 5) Traitements locaux des coups et blessures.

Or, dans cette liste, les pharmaciens pointent du doigt la sous-représentation actuelle de médicaments de certaines familles : par exemple pour le rhume ou les antinauséux... Au profit de la sur-représentation dans d'autres familles : par exemple l'ibuprofène pour les douleurs et fièvre...

Les 23000 pharmaciens peuvent s'interroger sur l'opportunité de la mesure : comment conjuguer libre accès et qualité de service ? Quid du droit à communiquer ? Comment gérer les contraintes d'espace ? Quelle liste de médicaments sera finalement autorisée ? Dans quels délais les laboratoires changeront-ils de conditionnement pour satisfaire à l'obligation d'emballages inviolables ?... Ces préoccupations sont légitimes puisque l'application de la mesure est sans cesse repoussée...

> 79 % des français⁽²⁾ estiment qu'il est trop risqué de mettre les médicaments "familiaux" en libre accès.

Réclamé à cor et à cri par le lobby industriel, le libre accès du médicament à prescription facultative dans les officines a d'abord fait l'unanimité contre lui.

Pour le CNGPO⁽³⁾ dont Forum Santé est un des membres fondateurs, la proposition réitérée de "mise à disposition devant le comptoir" est une erreur :

- Elle va à l'encontre des souhaits des patients, puisque 79 % des Français estiment qu'il est trop risqué de mettre en vente des médicaments en libre accès.

- Elle s'inscrit en porte-à-faux des objectifs de santé publique tels que le parcours coordonné des soins, le meilleur suivi thérapeutique, la diminution de la surconsommation médicamenteuse.

- Elle s'oppose au rôle d'acteur de santé du pharmacien d'officine dont les missions sont l'observance, le bon usage du médicament et la prévention.

Malgré les inquiétudes de tous : pharmaciens, médecins et patients, le Gouvernement s'entête dans la réforme et demande au pharmacien de "dynamiser ce marché et la concurrence en favorisant la demande et la baisse des prix".

> Forum Santé s'engage pour organiser une " offre de soins " en libre accès !

Il est maintenant urgent d'organiser le libre accès de manière à préserver la sécurité et l'efficacité thérapeutique, la satisfaction et la fidélisation du patient dans cette nouvelle démarche de soin.

Réunis en convention nationale en avril dernier, les 130 affiliés sous enseigne Forum Santé ont accepté de relever le défi en mettant en oeuvre un plan en 5 étapes : 1) Sélection des médicaments par familles 2) Constitution de "paniers de soin" par familles - du minimum à l'optimum - 3) Politique de prix tenant compte de la concurrence existante entre pharmacies et de l'observatoire des prix du Gouvernement pour la médication en libre accès 4) Formation des pharmaciens sur la prise en charge des pathologies 5) Mise en place d'outils de communication grand public (signalétique ou "mémo conseil" ⁽⁴⁾ par exemple).

Le médicament n'est pas un produit comme les autres... Votre pharmacien est la dernière barrière de protection des patients, surtout si ces derniers n'ont pas consulté leur médecin !

Après ces explications, croyez-vous vraiment que la grande distribution relèvera le challenge du libre accès aussi bien que votre pharmacien ?

(1) source Afipa - (2) source : étude CREDOC (juin 2006) - (3) Collectif National des Groupements de Pharmaciens d'Officine (8500 Pharmacies sur un total de 23000 en France) - (4) Fiche remise au patient formalisant, par écrit, le conseil du pharmacien

Communiqué de presse Forum Santé

Le 28 avril 2008

Contacts presse :

> Julien Arnaud
Responsable Communication
Marketing Forum Santé

06 10 14 77 19
01 48 94 94 27
juarnauld@forumsante.fr

> Guenola de La Seiglière

06 64 39 30 56
guenola.delaseigliere@neuf.fr

> www.forumsante.fr

La signalétique qui sera implantée dans les 130 officines du réseau.

